

DECRET N° 2010- 408 DU 24 SEPTEMBRE 2010

portant détachement à titre de régularisation de
Monsieur Alexis Honorat Gaétan Comlan ADJOVI,
Magistrat pour servir au Cabinet du Ministre Chargé
des Relations avec les Institutions.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** le loi n° 2001-35 du 21 février 2003 portant statut de la magistrature ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2010-350 du 19 juillet 2010 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2007-491 du 02 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- Sur** rapport du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme après avis conforme du Conseil Supérieur de la Magistrature en ses sessions des 18 et 28 juillet 2010 ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 15 septembre 2010.

DECRETE :

Article 1^{er} : Conformément aux dispositions de l'article 77 de la loi n° 2001-35 du 21 février 2003 portant statut de la magistrature, de Monsieur Alexis Honorat Comlan ADJOVI, Magistrat, est placé en position de détachement pour servir au Ministère Chargé des Relations avec les Institutions en qualité de Directeur de cabinet.

Or *13*

Article 3: Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 24 septembre 2010

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni Y A Y I

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination
de l'Action Gouvernementale,

Pascal Irénée KOUPAKI.-

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Idriss L. DAOUDA

Le Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice, de la Législation et des Droits
de l'Homme,

Grégoire AKOFODJI,

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MECPDEPPCAH 4 MEF 4 GS/MJLDH 4 AUTRES MINISTERES 27
SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC- ENAM – FADESP 3-
UNIPAR – FDSP 2 INTERESSE 01 JO 1.-